

Rapport de visite diagnostic Boisement de Terre Agricole

Propriétaire : Indivision représentée par Mme Ségolène Hus: 06 16 72 56 18/ s.hus@solutions-eco.fr

Personne rencontrée : M. Benoit Dunoyer de Segonzac (cousin)

Commune du boisement Bomy (62960), sections AC et ZL

Date de la visite : 20/03/2025

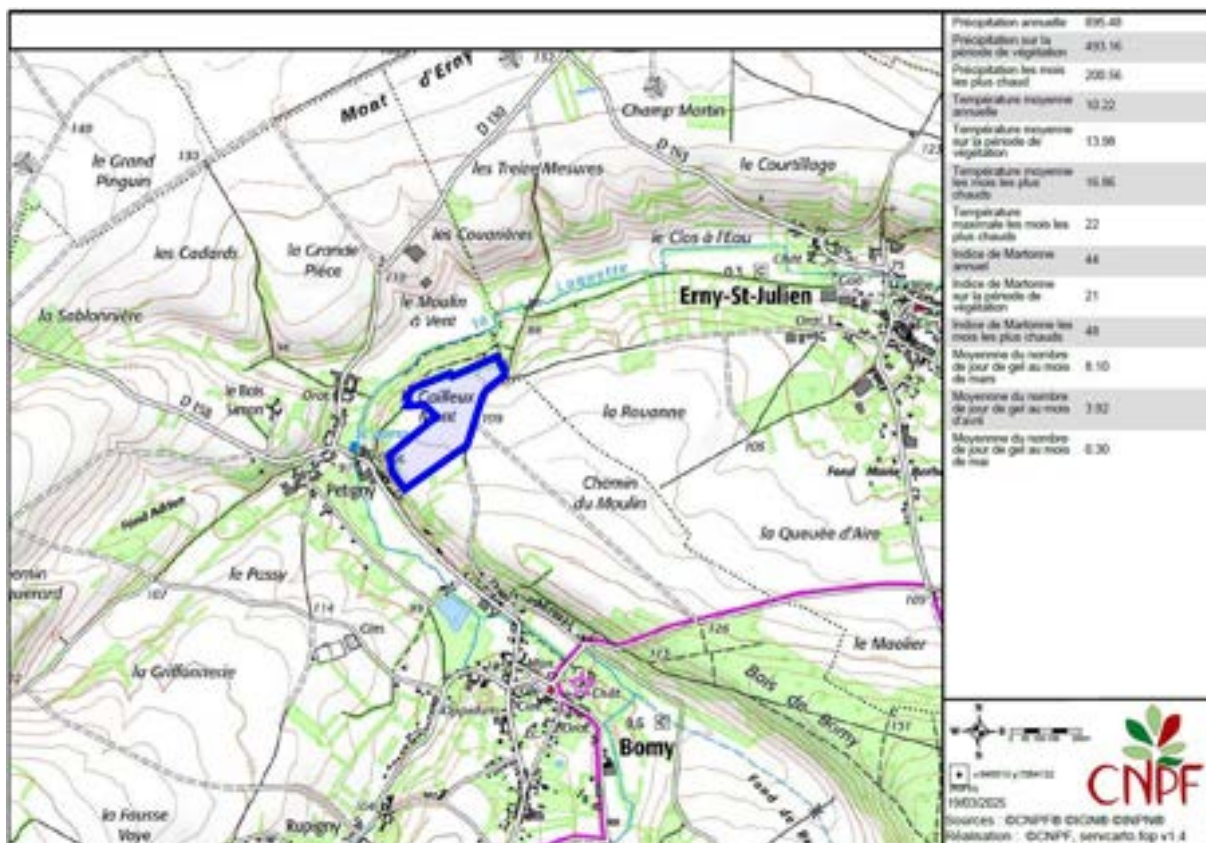
Parcelles cadastrales et surfaces : AC2 pour 3 ha 17 a 40 ca Et ZL 47 pour 5 ha 36 a 60 ca

Soit un total cadastral de 8,54 ha. Surface à boiser en cours de réflexion.

Le projet de boisement :

Terres actuellement exploitées à l'amiable et disponibles après la prochaine saison de culture, l'indivision propriétaire réfléchit à un boisement pour valoriser le terrain en utilisant la trésorerie actuellement disponible, et renforcer la part forestière globale. La structure est ici un GFR, non limitant pour le changement de nature de terre.

Différents membres de la famille possèdent des terres et forêts à proximité, et certains travaux pourront être réalisés en propre. Il y a également une certaine familiarité avec la forêt de ce fait.



Informations générales :

A l'heure actuelle, la majorité de la parcelle est exploitée en culture céréalière et une partie en prairie de fauche. Elle est située sur la partie haute d'un placage de limons des plateaux, on note quelques variations topographiques globalement très modérées (1 à 2°), et uniquement une petite formation en creux dans le coin Nord-Est de la parcelle.

Le bois situé au Nord de la parcelle est en effet dans une pente marquée débouchant sur une vallée avec un sous-sol crayeux. Notre parcelle est à la limite de ce changement de topographie.

La vue aérienne laisse penser à un problème d'hydromorphie localisé sur certaines zones mais les sondages montrent que les tâches / la mauvaise pousse, sont liées aux labours et non pas au terrain.

La portion Sud-Ouest est quant à elle une pâture aujourd'hui fauchée, mais anciennement pâturée. Elle débouche elle aussi sur une pente crayeuse en contrebas.

Présence de chevreuils, lapins et lièvres. Pression forte.

La parcelle est accessible via plusieurs chemins. Le plus court ne sera pas accessible aux grumiers, mais un autre chemin de terre stabilisé leur permettra tout de même l'accès avec manœuvre possible pour demi-tour. Sortir les bois n'est donc pas un problème.

Comme nous sommes situés juste au-dessus de la vallée, l'impact visuel sera important et on veillera à intégrer cet aspect dans la réflexion de boisement (intégration dans le paysage)

Les données météo n'indiquent pas de contraintes particulières. La pluviométrie est suffisamment élevée et régulière pour la majorité des essences. Les risques de gelées tardives sont faibles.

Zonage : Aucun



Etude de sol :

Quatre sondages à la tarière ont été effectués pour cette étude de sol. Ils font ressortir trois types de sols différents selon la topographie.

Sondage 1 : Nord-Est de parcelle, sans pente.

horizon	Profondeur	Texture	Effervescence de la terre fine à l'HCl	éléments grossiers	Marqueurs d'engorgement ? (Rouille – concrétions – décoloration – nappe)
1	25	Limon léger	non	30% (silex)	aucun

- Arrêt tarière: blocage sur silex
 - o Sol prospectable par les racines plus en profondeur
- pH peu acide (6,5)
- RUM non calculée par absence de connaissance de la profondeur
 - o RUM potentielle estimée : 80 mm pour 1 mètre de sol. RUM faible.
- Unité stationnelle US Si2 Hêtraie-chênaie-charmaie sur formation à silex, peu acide

Sondage 2 : Milieu de parcelle proche pré voisin. Localement en « bas de pente légère »

horizon	Profondeur	Texture	Effervescence de la terre fine à l'HCl	% éléments grossiers	Marqueurs d'engorgement ? (Rouille – concrétions – décoloration – nappe)
1	25	Limon léger	non	1% (silex)	aucun
2	55	Limon moyen	non	2% (silex)	aucun
3	20	Limon moyen	non	5% (silex)	aucun

- Arrêt tarière: volontaire, sol toujours meuble même si prospection gênée par silex
- pH peu acide (6,8)
- RUM de 150 mm sur le profil prospecté. Réserve utile maximum en eau élevée
- Unité stationnelle US L3 Hêtraie-chênaie-frênaie sur sol limoneux riche

Sondage 3 : emplacement haut de plateau local

horizon	Profondeur	Texture	Effervescence de la terre fine à l'HCl	% éléments grossiers	Marqueurs d'engorgement ? (Rouille – concrétions – décoloration – nappe)
1	25	Limon moyen	non	1% (silex)	aucun
2	45	Limon moyen	non	2% (silex)	aucun
3	20	Limon argileux	non	2% (silex)	aucun

- Arrêt tarière: volontaire, sol toujours meuble
- pH neutre (6,6)
- RUM de 160 mm sur le profil prospecté. Réserve utile maximum en eau élevée
- Unité stationnelle US L3 Hêtraie-chênaie-frênaie sur sol limoneux riche

Sondage 4 : Sud de la parcelle, en bas de pré.

horizon	Profondeur	Texture	Effervescence de la terre fine à l'HCl	% éléments grossiers	Marqueurs d'engorgement ? (Rouille – concrétions – décoloration – nappe)
1	25	Limon argileux	non	0%	aucun
2	30	Argile limoneuse	non	2% (craie)	Quelques tâches de rouille
3	10(++)	Argile limoneuse	non	5% (craie+silex)	Tâches de rouille nombreuses + décoloration (Pseudogley)

- Arrêt tarière: volontaire sur argiles denses
- pH peu acide à acide (6,0), pas d'effervescence de la terre fine mais morceaux de craies mêlés au profil.
- RUM de 100 mm sur le profil prospecté. Réserve utile maximum en eau moyenne à élevée.
- Unité stationnelle US L2 Hêtraie-chênaie-charmaie sur sol limoneux peu acide et sain

Essences préconisées :

On identifie donc trois types de sols, mais la différence majeure viendra de la densité de silex sur la partie Nord-Ouest du terrain. Au-delà de la gêne en termes de développement racinaire, la perte en termes de stockage d'eau sera ici un sujet sérieux dans le cas de la proximité avec la pente voisine qui entraîne une balance légèrement négative des flux hydriques.

Dans tous les cas, on pourra chercher à appliquer une sylviculture dynamique fondée sur la désignation d'arbres objectifs à forte valeur ajoutée avec l'attente d'une bonne productivité.

Les essences listées ci-dessous sont à titre indicatif de possibilités, elles ne sont pas nécessairement toutes à inclure dans le projet final.

localisation	Partie Nord du terrain – rouge	Partie Sud-Ouest du terrain - jaune	Partie centrale du terrain - bleue
Station	US Si2 Hêtraie-chênaie- charmaie sur formation à silex, peu acide	US L2 Hêtraie-chênaie- charmaie sur sol limoneux peu acide et sain	US L3 Hêtraie-chênaie- frênaie sur sol limoneux riche
Essences objectif	<i>Chêne sessile</i>	<i>Chêne sessile</i>	<i>Chêne sessile, Erable plane, Noyer noir ou commun</i>
Essences secondaire	<i>Érable sycomore, Pommier sauvage, Tilleul à petites feuilles, Alisier torminal, Merisier, Châtaignier</i>	<i>Érable sycomore, Châtaignier, Alisier torminal Pommier sauvage, Poirier sauvage, Tilleul à petites feuilles, Merisier</i>	<i>Erable sycomore, Châtaignier, Alisier torminal, Pommier sauvage, Poirier sauvage, Orme hybride (resista), Merisier, Tilleul à petites feuilles</i>
Essences de bourrage	<i>Charme, Bouleau</i>	<i>Charme, Bouleau</i>	<i>Charme, Bouleau</i>

*Selon le guide des stations forestières Artois, Ponthieu, Cambrésis, Santerre et Saint-Quentinoises



Frontière précise entre les zones à déterminer lors de la préparation de sol avant plantation

Itinéraire de plantation possible :

Avant de commencer, il faudra vérifier en mairie si la parcelle est libre de toute contrainte.

Il est préférable de ne pas boiser une distance de **5 m** de large sur tout le pourtour des parcelles afin de faciliter les passages de tracteur pour les entretiens mécaniques futurs.

En premier lieu, il faudra jalonner les lignes de plantation.

Travaux préparatoires :

- US Si2 (rouge) et US L3 (bleu) : Sous-solage profond (60-80 cm) à l'aide d'une dent droite par sol ressuyé / friable. Idéalement sous-soleuse à ailette.

On cherchera à effectuer le sous-solage en fin d'été / début d'automne, après la culture, pour laisser le sol travailler deux mois au moins, pour combler les vides créés. Compléter le travail du sol avec passage de rotavator ou cover-crop, à faible profondeur avant plantation, pour lisser et affiner le terrain sans mélanger les horizons de sol.

- US L2 (jaune) : même méthode que pour les autres portions de terrain mais on sera attentif à la profondeur de sous-solage : éventuellement se limiter à 50 cm si on n'arrive pas à traverser la couche d'argile. Ailettes obligatoires pour ce type de sol pour éviter les effets de lissage.
- Alternative possible (toutes US / avec ou sans sous-solage) : Préparation de sol locale, pour chaque plant, via un potet travaillé sur 60 à 80 cm à la mini pelle. La préparation de sol devra dans tous les cas se faire sur sol ressuyé / friable.

Méthode de plantation :

- Densité maximale recherchée entre 1250 et 1450 plants à l'hectare, soit un espacement de 3,5 à 4m entre chaque ligne et de 2m entre chaque plant. Densité minimale de reprise de 900 plants / ha pour le label bas carbone donc prévoir un minimum de marge par rapport à cela.
- Protection chevreuil pied par pied. Protections « climatique mixte » ou équivalent, de 1,20m de hauteur, agrafées à au moins un piquet rigide pour la stabilité + 1 bambou ou piquet rigide pour donner la forme. Parcelle exposée au vent : Piquets à positionner en conséquence (limiter prise au vent)
- Création d'une lisière étagée sur les pourtours ouverts de la parcelle, particulièrement sur les bords Ouest en bordure du pré voisin. Idéalement, 2 ans ou plus avant la plantation forestière.
- Réfléchir à la disposition des cloisonnements d'exploitation finaux et à la place de dépôt avant plantation.
 - Il sera possible d'aligner les lignes de plantations sur le bord Sud-Est-ce qui donnera un bon angle en bout de parcelle pour le débardage des bois.
- En fonction des essences choisies, il faudra déterminer si le mélange se fera pied par pied, par ligne ou par îlot.

Périmètre réglementaire. Faisabilité.

Le formulaire à envoyer à la DREAL nécessite de motiver votre projet en listant ses aspects positifs. Tous les éléments étudiés précédemment nous permettent de mettre en avant les points forts suivants :

- Parcelle accolée à un bois : Amélioration de continuités forestières, agrandissement de massifs.
- Création d'un patrimoine ayant un impact positif pour l'environnement (fixation du carbone, épuration de l'air, amélioration de la qualité de l'eau, limitation des intrants chimiques sur plusieurs générations.
- Terrain limoneux avec une pente légère: Boiser permet la protection des sols (limiter ruissellement et érosion).
- Effet positif au niveau visuel avec la plantation d'essences feuillues endémiques en mélange. Sans importation d'essences exotiques ou envahissantes.
- Création de lisières forestières étagées facilitant l'intégration du projet dans le paysage / mise en valeur paysagère.

Bilan :

- Parcelle demandant de bien s'adapter aux différentes variations de terrain.
- Potentiel sylvicole intéressant du fait d'un sol riche offrant des options multiples.
- Projet rentrant dans le périmètre des subventions carbone. Elles proposent généralement entre 50% et 70% de financement, ce qui laisse un reste à charge à prendre en compte.
- Terrain limoneux qui limite l'utilisation de matériel lourd aux périodes sèches uniquement, avec un travail sur sol ressuyé.
- Création de lisières fortement conseillée sur cette parcelle dominant une vallée à forte pente :
 - Pour lutter contre les effets indésirables des vents d'ouest,
 - Pour améliorer l'insertion dans le paysage.
- La surface et la variété de types de sols offrent la possibilité d'appliquer différents types de plantations (faible densité de noyer / merisier ; densité standard « Chêne + enrichissement » ; mélanges multiples par îlots ou par lignes ; etc.), et de fractionner les années de boisement si nécessaire.

Rappel des étapes à suivre pour le projet forestier :

- ☐ **Remplir et envoyer la demande d'étude au cas par cas à la DREAL**
 - mail : aecasparcas.dreal-npdcp.pae.siddee.dreal-hauts-de-france@developpementdurable.gouv.fr
 - par voie postale : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, 56 rue Jules Barni, 80040 Amiens cedex 1.
- ☐ **Attendre réponse de la DREAL : envoyée sous 35 jours à compter de la date de réception de la demande**
 - Si décision de non-soumission à évaluation environnementale, le projet de boisement peut démarrer
- ☐ **Label Bas Carbone - revenir vers nous :**
 - Projet mis en liste d'attente de financement par le CNPF – C+FOR

La mise en liste d'attente du projet par le CNPF ne constitue pas une garantie de financement. Le propriétaire doit attendre la labellisation de son projet avant de démarrer les travaux de plantation s'il souhaite bénéficier de l'aide. Un membre du CNPF se chargera de recontacter le propriétaire lorsque celui-ci sera proposé à un potentiel financeur.

Annexe 1 : Point sur les spécificités de la plantation forestière en boisement de terres agricoles :

a- Plantation

Pour assurer une plantation de qualité, il est nécessaire d'introduire des plants issus d'une pépinière forestière, de préférence jeunes (1 ou 2 ans, maximum 3 ans), vigoureux et trapus, avec un bon équilibre tige/racine. Leur qualité devra être vérifiée avant la plantation. Les modalités de plantation dépendent du souhait du propriétaire. La méthode du potet travaillé est plus coûteuse mais donne les meilleurs résultats. Un potet correspondant à la longueur du chevelu racinaire de chaque plant devra être fait à la bêche (30 x 30 cm).

Si les plants ont des racines abîmées ou nécrosées, ils pourront être rafraîchis au sécateur tout en veillant néanmoins à conserver un chevelu suffisamment ample.

Une protection individuelle sur tous les arbres, ou au moins sur les arbres objectifs, est un très bon moyen de protéger le plant de l'abroustissement et des frottis de chevreuil. Une protection plastique d'une hauteur de 120 cm, fixée par 3 agrafes à deux piquets en acacia, est particulièrement efficace contre le chevreuil.

Proposition globale : planter environ 1250 plants/ha soit 2 m par 4 m. L'écartement de 4 m entre les lignes permet de faciliter les interventions sur les pistes sylvicoles et de limiter la concurrence entre les lignes. Il peut être envisagé de planter des d'essences objectifs avec quelques arbres d'enrichissement sur la même ligne et une ligne d'essences d'accompagnement tous les 20 à 25 m. Ces lignes représenteront les futurs cloisonnements à l'intérieur de la parcelle. Ils seront exploités en bois de chauffage, il n'est pas nécessaire de les protéger. Ils joueront un rôle d'éducateur des autres lignes en créant rapidement une ambiance forestière plus ombragée mais également le rôle de brise-vent (contre les vents d'ouest desséchants).

b- Travaux ultérieurs et suivi de plantation

L'objectif économique de la plantation est d'obtenir une bille de pied droite et cylindrique sans nœuds sur 5-8m, et ayant eu une croissance la plus régulière possible. À terme, la vente de bois de qualité permettra de financer les opérations sylvicoles.

Pour cela, des travaux seront nécessaires pendant les 10 à 15 premières années, de façon assez fréquente.

Le tableau suivant comporte des suggestions de travaux sylvicoles.

Année 0	Préparation du sol	Plantation	
Année 1	Dégagement manuel* ⁴	Regarnir si >20% mortalité	Remise en état des protections de plants
Année 2	Dégagement manuel	Première taille de formation* ¹ potentielle sur 300 à 400 tiges/ha	
Année 3	Dégagement manuel	Taille de formation	Entretien mécanique* ³
Année 4	Dégagement manuel	Taille de formation sur environ 250 tiges/ha	Entretien mécanique
Année 5	Dégagement manuel (si nécessaire)	Taille de formation	Entretien mécanique
Année 8	Dégagement manuel (si nécessaire)	Taille de formation et élagage* ² sur 2-3 m sur environ 200 tiges, plants de 6 m de haut environ	Entretien mécanique

Année 11	Prédésignation arbres de 8-10 m (120-150 arbres/ha)	Elagage sur 4 m, plants de 8-10 m environ	Dernier entretien mécanique avant la fermeture du couvert
Années 15 à 21 (selon les essences)	Désignation finale arbres de 12-16 m (60-120 arbres/ha)	Elagage sur 5-6 m, plants de 12-16 m, environ	

N.B. : Ce programme d'intervention et les densités de tiges/ha sont uniquement indicatifs. Il faut l'adapter aux conditions locales particulières. Pour avoir un programme de travaux fiable, s'adresser à un gestionnaire forestier.

***1) Taille de formation** : l'objectif est d'obtenir une bonne dominance apicale, c'est-à-dire une tige droite. Ne pas hésiter à tailler progressivement, et le faire en dehors de la saison de végétation (ne pas le faire au printemps) : idéalement il faut enlever à chaque passage maximum 1/3 des branches de l'arbre. Ne pas enlever systématiquement toutes les branches mais se concentrer sur **les plus grosses (fourches et autres)** qui gênent la bonne rectitude du plant.

***2) Elagage** : le but est d'avoir une bille de pied de 6 m sans branches. Cela permet de mieux valoriser l'arbre d'un point de vue commercial. Un arbre élagué se vendra plus cher qu'un arbre très fourchu. Pour cela, l'élagage devra être progressif et sélectif sur 1/3 à 1/2 de la hauteur totale de l'arbre pendant une quinzaine d'années. Il faut garder un certain sous-étage qui aidera au gainage de la tige et pourra la protéger du soleil (coup de soleil, développement de gourmands) et de la dent du gibier.

***3) Entretien mécanique** : broyer au gyrobroyeur une interligne sur deux pour faciliter l'accès des opérateurs sur les cloisonnements sylvoles et ralentir le développement d'une strate herbacée éventuellement trop compétitive. Il ne faut pas broyer entre les plants sur les lignes de plantations. Il n'est pas nécessaire de couper la végétation qui n'est pas en concurrence directe avec les plants. La végétation haute peut jouer le rôle d'abris des plants au soleil.

***4) Dégagement manuel** : L'objectif est de libérer les plants de l'ombrage provoqué par la végétation herbacée ou arbustive compétitrice. Seule la végétation gênant directement les plants doit être maîtrisée. L'objectif, en utilisant les outils adaptés, est de maintenir cette végétation de la moitié aux 2/3 du plant et pas de la couper entièrement. En effet, cette végétation jouera ainsi son rôle d'éducateur et de protection des plants contre le gibier ou l'assèchement par le soleil.

Annexe2 : Exemple de lisière à intégrer dans le projet

